



JUSTIFICATIF PROFESSIONNEL

Partie à remplir par l'employeur

Nom de l'employeur :

.....
.....

Fonctions occupées par l'intéressé (e) :

.....

L'employeur atteste que :

la présence sur le lieu de travail de M/Mme est **indispensable les jours suivants :**

lundi mardi mercredi jeudi vendredi

la présence sur le lieu de travail n'est pas indispensable mais que M/Mme est dans l'obligation de réaliser **ses missions en télétravail les jours suivants :**

lundi mardi mercredi jeudi vendredi

Signature et cachet du responsable de l'entreprise :

Date :/..... /2020

Partie à remplir par le salarié

Nom du salarié :

Identité et âge des enfants :

.....

Lieu d'accueil souhaité :

.....

Cette attestation est valable à compter du 20 mai (tout changement de situation professionnelle devra nous être signalé) , elle est à remplir, à signer et à remettre au guichet unique par mail : guichetunique@mond-arverne.fr